

10^e EDITION DU CONCOURS D'EXCELLENCE EN PRODUCTION MEDIATIQUE SUR LES DSSR/PF DANS LES PAYS DU PARTENARIAT DE OUAGADOUGOU

Contexte et justification

En Afrique de l'Ouest, les Droits et la Santé Sexuels et Reproductifs (DSSR) ainsi que la planification familiale connaissent une impulsion politique et institutionnelle importante. Des coalitions régionales stratégiques, à l'image du [Partenariat de Ouagadougou](#) ou d'initiatives comme le [Projet DEMSAN de l'Organisation Ouest Africaine de la Santé](#), mobilisent activement les États pour harmoniser les interventions sur le terrain. Cette dynamique se traduit par des approches plus inclusives, intégrant les mouvements de jeunesse et des leaders communautaires pour lever les tabous, tout en diversifiant les canaux d'accès via des stratégies d'intégration de services de proximité.

Cependant, la région fait face à d'immenses défis sanitaires et structurels qui ralentissent l'impact de ces efforts politiques. Selon les rapports d'accélération du [Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre de l'UNFPA](#), le niveau de besoins non satisfaits en planification familiale reste critique, atteignant une moyenne régionale de 22 % et grimant jusqu'à plus de 30 % dans des pays comme le Bénin ou le Togo. Ces carences, accentuées par l'isolement géographique et les ruptures de stocks chroniques, maintiennent des taux de mortalité maternelle évitables particulièrement alarmants dans la sous-région.

Au-delà des barrières logistiques et médicales, le poids des normes socioculturelles, religieuses et économiques pèse lourdement sur l'autonomie des femmes. Une [récente étude d'Afrobarometer](#) montre que « dans sept pays du Partenariat de Ouagadougou, près de deux citoyens sur trois estiment que les femmes doivent pouvoir choisir librement de se marier ou non, et à quel moment. En revanche, moins d'un sur deux leur accorde le même droit de décision concernant le nombre d'enfants qu'elles souhaitent avoir, ou le moment de les avoir.

C'est dans ce contexte de défis multiples mais aussi de volonté politique renouvelée que s'inscrit la célébration des 15 ans du Partenariat de Ouagadougou. Lancé en 2011 pour remédier au faible taux d'utilisation de la contraception moderne, le PO a permis des avancées significatives : le taux de prévalence contraceptive est passé d'environ 11% à près de 19% dans la région et la demande satisfaite a dépassé les 50%. Ces 15 ans sont l'occasion de saluer le chemin parcouru, mais surtout de sonner la mobilisation générale pour accélérer le rythme face à l'urgence des besoins non satisfaits et des défis de financement.

Placée sous le signe du bilan et de l'ambition pour les années à venir, cette édition anniversaire entend saluer le rôle déterminant des professionnels des médias dans les progrès accomplis et les mobiliser davantage pour relever les défis restants.

Dans cette perspective, l'Unité de Coordination du Partenariat de Ouagadougou (UCPO) et le RAES lancent la 10^e édition du concours d'excellence en production médiatique à l'intention des journalistes et blogueurs des pays membres du PO.

Objectifs du concours

Objectif général

Stimuler la production des journalistes et blogueurs pour accompagner la dynamique mise en marche en informant le public des enjeux des DSSR/PF et en responsabilisant les décideurs politiques et programmatiques pour une prise de décision basée sur des données factuelles afin de faire avancer les objectifs des plans nationaux de PF.

Objectifs spécifiques

- Susciter la production d'articles, blogs et émissions sur les DSSR/PF par les journalistes et blogueurs des pays membres du PO ;
- Promouvoir les objectifs en matière de DSSR/PF des pays membres du PO ;
- Valoriser l'information sur les DSSR/PF et la contribution des journalistes et des blogueurs à la promotion de la PF dans les pays membres du PO ;
- Stimuler la collaboration des journalistes et des blogueurs avec les points focaux du PO et autres acteurs dans le domaine de la PF dans les pays membres ;
- Encourager les journalistes et les blogueurs à tenir leur gouvernement redevable et transparent par rapport à leurs engagements en matière de DSSR/PF et à son financement ;
- Contribuer à l'identification de potentiels journalistes champions en DSSR/PF dans la région ;
- Contribuer à l'amélioration de la qualité des productions médiatiques sur les DSSR/PF ;
- Disposer d'informations permettant d'évaluer la contribution des médias à la promotion des DSSR/PF dans la région.
- Célébrer les 15 ans du PO

Éligibilité

Sont éligibles les journalistes et blogueurs qui remplissent les conditions suivantes :

- Être citoyen d'un pays membre du PO ;
- Être affilié, pour les journalistes, à un organe de presse écrite (journal, magazine ou journal en ligne), de radio ou de télé accrédité dans le pays ;
- Être animateur (journaliste ou non) d'un blog qui a au moins un an d'existence.

Les soumissions se font dans l'une des quatre catégories de production suivantes :

- Presse écrite ;
- Presse en ligne / blog ;
- Radio ;
- Télévision.

Genres rédactionnelles concernées

Les productions concernées sont les genres rédactionnels suivants :

- Presse écrite : enquête, reportage, interview, portrait ;
- Presse en ligne / blog : enquête, reportage, interview, portrait,
- Radio : magazine, interview, table ronde, grand reportage, portrait. La durée des productions ne doit pas dépasser 15 minutes ;
- Télévision : magazine, grand-reportage, interview, enquête, portrait. La durée des productions ne doit pas dépasser 15 minutes ;

Les productions doivent remplir les critères suivants

- Le sujet doit être relatif aux DSSR/PF ;
- Le sujet doit porter sur un pays membre du PO ;
- La production doit avoir été diffusée ou publiée la première fois entre le 1er octobre 2025 et le 30 septembre 2026 ;
- La production doit avoir été publiée/diffusée dans un médium d'un des pays membres du PO ;
- La production doit être en français. Concernant les productions vidéo en langues locales, les sous-titrages devront se faire en français ;
- La production peut être l'œuvre de co-auteurs, toutefois si elle est primée, un seul représentant sera invité à assister à la cérémonie de remise de prix ;
- Tout candidat peut soumettre deux (2) productions ; cependant, elles devraient être soumises dans deux (2) catégories différentes.

Critères d'exclusion

- Les productions ayant déjà été soumises auparavant à un concours ne seront pas acceptées ;
- Les institutions ou les organisations ne sont pas éligibles au concours ;
- Les lauréats du concours primés sur une même catégorie pour le 1er prix pendant trois années consécutives ne seront pas éligibles pour ce prix.

Procédure de soumission des productions

La participation est gratuite. Les demandes peuvent être soumises à travers le lien

suivant : <https://partenariatouaga.org/formulaire-10e-edition-du-concours-dexcellence-en-production-mediatique-sur-les-dssr-pf/>

Les documents requis pour la soumission sont les suivants :

- Formulaire de demande ;
- Brève biographie ;
- Une version électronique du travail à soumettre.

Comment participer ?

Pour participer au concours, veuillez remplir et soumettre le [formulaire](#) et pour toute question sur le concours écrivez-nous à ucpo@partenariatouaga.org ou à Johouo@partenariatouaga.org

Évaluation des productions

Composition du Jury

Un jury international composé de représentants des institutions organisatrices du concours, de la société civile et de journalistes expérimentés occupant ou ayant occupé de hautes fonctions dans les médias de leur pays, évaluera les travaux des candidats.

La décision du jury ne fera l'objet d'aucun recours.

Critères d'évaluation des productions

En plus du respect de l'éthique et de la déontologie journalistique, tous les contenus seront pour l'essentiel, évalués selon les critères suivants :

- Pertinence du sujet ;
- Originalité du sujet ;
- Compréhension du sujet ;
- Clarté, précision et élégance du langage utilisé ;
- Recherche documentaire et diversité des sources.

La sélection des lauréats sera basée sur la production du candidat sans tenir compte du genre ou des opinions religieuses ou politiques.

Prix et récompense

Un prix sera remis aux lauréats des deux (02) meilleures productions de chaque catégorie :

- Les 1^{er} Prix recevront un chèque d'un montant d'un million de francs CFA (1 000 000 FCFA) et une participation à la 15^e réunion annuelle du Partenariat de Ouagadougou.
- Les 2^e Prix recevront un chèque d'un montant de cinq cent mille francs CFA (500 000 FCFA) et une participation à la 15^e réunion annuelle du Partenariat de Ouagadougou.

Les prix seront officiellement décernés en décembre 2026 à l'occasion de la 15^e réunion annuelle du Partenariat de Ouagadougou (RAPO) prévue du 1^{er} 3 décembre 2026 à Conakry (Guinée). Par ailleurs, des certificats seront décernés aux différents lauréats.

Chronogramme et mise œuvre

Dates	Activités
5 août 2026	Lancement du Concours
1er oct. 2025 > 30 sept. 2026	Période de publication/diffusion des productions
30 sept 2026 (23h59) UTC	Date limite de dépôt des œuvres
6 oct. 2026	Compilation et vérification des productions puis envoi au jury
6 oct. > 26 oct. 2026	Examen des productions par le jury
27 > 29 oct. 2026	Compilation des notes des membres du jury
30 oct. 2026	Conférence call des membres du jury pour délibération

4 nov. 2026	Notification aux lauréats
Déc. 2026	Remise des prix

À propos

Le Partenariat de Ouagadougou (PO)

Le PO a été lancé en février 2011, lors de la Conférence Régionale sur la Population, le Développement et la Planification Familiale : l'urgence d'agir, qui s'était tenue dans la capitale du Burkina Faso. Il mise sur l'engagement des gouvernements, une meilleure coordination entre les bailleurs de fonds pour optimiser leurs soutiens aux pays, une accélération de la mise en œuvre des interventions à haut impact et également sur une collaboration et coopération aux plans national et régional pour remédier au taux élevé des besoins non satisfaits en matière de planification familiale. Le Partenariat de Ouagadougou compte neuf pays membres : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo.

(Pour plus d'informations, visiter le site : <https://partenariatouaga.org/>)

Le RAES

« Les individus et leurs communautés sont les mieux placés pour trouver et mettre en œuvre des solutions adaptées. » C'est en partant de ce principe que l'ONG RAES, Créée en 2004 par des chercheurs du Nord et du Sud, utilise la communication et les médias pour soutenir le développement en Afrique, notamment dans le domaine de la santé et de l'éducation. En ayant pour objectif de mobiliser les énergies et de soutenir les efforts mondiaux pour l'atteinte des objectifs de développement durable d'ici 2030, L'ONG RAES est devenue un partenaire clé des organisations de la société civile en Afrique francophone, en leur permettant d'avoir un large accès à une information scientifiquement juste et culturellement appropriée et en donnant aux communautés les connaissances nécessaires et les moyens pour agir.

(Pour plus d'informations, visiter le site : www.ongraes.org)

Droits d'utilisation

En participant à ce concours, les candidats confirment que leurs productions sont des œuvres originales qui ne violent les droits d'aucune personne tierce. Les candidats acceptent la responsabilité entière de la paternité de leur œuvre et s'engagent à rembourser les organisateurs en cas de plainte d'une tierce partie par rapport à la paternité de la production. Les candidats acceptent de donner le droit d'utiliser leur production primée sans paiement ou frais pour des objectifs promotionnels ou informationnels.

Éthique et Safeguarding

Nous nous engageons à veiller à ce que toutes les personnes avec lesquelles nous entrons en contact dans le cadre de notre travail, qu'il s'agisse de membres de l'équipe, de membres de la communauté, de participants aux programmes ou d'autres personnes, soient traitées avec respect et dignité. Nous nous engageons à respecter les principes fondamentaux relatifs à la prévention de l'exploitation et des abus sexuels énoncés par le Secrétaire Général des Nations Unies. Nous ne tolérerons pas la maltraitance des enfants, l'exploitation sexuelle, les abus ou le harcèlement de la part ou à l'encontre des membres de notre équipe. Dans le cadre de notre engagement en faveur d'un environnement de travail sûr et inclusif, les membres de l'équipe doivent se comporter de manière professionnelle, respecter les lois et coutumes locales et adhérer en permanence au code de conduite et aux valeurs de Speak Up Africa.

Diversité, équité et inclusion

La réalisation de notre mission commence par la façon dont nous constituons notre équipe et travaillons ensemble. En nous engageant à enrichir notre organisation de personnes d'origines, de croyances, de milieux et de modes de pensée différents, nous sommes mieux à même de tirer parti de la puissance collective de nos équipes et de relever les défis les plus complexes du monde. Nous nous efforçons d'instaurer une culture de confiance et de respect, où chacun apporte son point de vue et son authenticité, réalise son potentiel en tant qu'individu et en tant qu'équipe, et collabore pour accomplir un travail de qualité.